

Nouveaux bénéfices lors de la publication dans *The Canadian Entomologist*: changements à la politique d'exemption des frais de publication et aux frais pour l'impression en couleurs

Nouvelle politique pour l'exemption des frais de publication. La Société d'entomologie du Canada mets en place une nouvelle politique d'exemption des frais de publications afin de compléter celle qui est présentement en place (http://www.esc-sec.ca/canent/page_charge_waiver_forms_Francais.pdf). La politique complémentaire s'appliquera d'abord sur une basse d'essai débutant avec les manuscrits soumis à *The Canadian Entomologist* en octobre 2009. Les membres de la SEC se feront offrir une exemption des frais réguliers de publication couvrant jusqu'à 6 pages par article publié par an. Les auteurs membres de la SEC pourront choisir d'accepter ou non l'exemption, et s'ils l'acceptent, l'exemption s'appliquera à tous les auteurs associés lors des articles à multiples auteurs. Par exemple, si un groupe de co-auteurs contenant un ou plusieurs membres de la SEC soumettent deux manuscrits, de 3 et 10 pages de longueur lorsque publiés, en un an, l'auteur de correspondance pourra demander que l'exemption s'applique sur l'article de 10 pages même s'il a été soumis et accepté après l'article plus court. De plus, tous les co-auteurs de cette article seront considérés comme ayant obtenu l'exemption et ne pourront donc plus être éligibles pour une exemption sur un autre article dans cette même année. Le rédacteur en chef surveillera le progrès de cette politique durant trois ans et son avenir se décidera lors de la réunion conjointe annuelle de 2012.

Impression en couleur. À partir du premier numéro de 2010 (volume 142, numéro 1), l'impression de *The Canadian Entomologist* passera d'un procédé 'offset' à un procédé numérique. Les lecteurs ne devraient remarquer aucun changement à la qualité de l'édition imprimée, mais il y aura des bénéfices considérables pour les auteurs d'articles contenant des illustrations en couleurs. Actuellement, la publication d'illustrations en couleurs amène des frais de 1000\$ par page en couleurs, en plus des frais de publication réguliers. Avec l'adoption de l'impression numérique, ces frais additionnels chuteront jusqu'à environ 150\$ par page en couleurs. Par exemple, un membre de la SEC publiant par 'offset' un article de 10 pages contenant 4 illustrations en couleurs réparties sur 3 pages pourrait recevoir une facture d'au moins 3350\$ (10 pages à 35\$/page plus 3 pages en couleurs à 1000\$/page). Les frais pour une version imprimée numériquement seront de 800\$ (10 pages à 35\$/page plus 3 pages en couleurs à 150\$/page). Quoique ces dépenses soient encore considérables, les auteurs (de par la politique actuelle) peuvent choisir la publication de leurs images en couleurs en niveaux de gris lors de l'édition imprimée du TCE, mais conserver les couleurs dans la version en PDF. L'impression en niveaux de gris avec la version PDF en couleurs fonctionne bien lorsque les images ont un bon contraste et que les couleurs ne sont pas critiques pour les figures. Plus important encore : il n'y a aucuns frais additionnels associés à cette approche.